

## Extraits de la FAO en octobre 2013 du 27 septembre au 1er novembre 2013

### FA= 86 1er nov. 2013 :

APA 38730, Homesolaire, —, Installation de capteurs solaires photovoltaïques en toiture, —, 5, 6717, 37, Versoix, 5C, ch. de Dessous-Saint-Loup,

### FAO 85 du 29 octobre 2013 Marché publics Appel d'offres

Mairie de Versoix N°795827 - Fourniture et pose d'une isolation périphérique et application des crépis de finition Parcelle 7075 et 7076 Chemin Jean-Baptiste Vandelle et Rampe de la Gare. Travaux : Début 24.02.2014 et fin 02.05.2014 - Délai pour dépôt des offres : 9.12.2013

### FAO 84 25 octobre :

106305, Mirabaud, N., M. et Mme, Vial, B., arch. c/o MVT Architectes SA, Construction d'une villa, piscine, sondes géothermiques, garage, —, —, 5, Agr., BF, 4989, 36, Versoix, 17, ch. des Lombardes, Mirabaud, N., M. et Mme

### FA= 83 22 oct. 2013 :

**Votation communale à Versoix le 9 février 2014** Le Conseil d'Etat a fixé une votation communale à Versoix sur:– la délibération du Conseil municipal de la commune de Versoix, du 24 juin 2013, approuvant le plan localisé de quartier No 29369-511, version du 18 septembre 2012 sis sur la commune de Versoix entre l'avenue Adrien-Lachenal et le chemin Louis-Dégallier. **Prises de position des partis politiques, autres associations ou groupements.** Les prises de position doivent être déposées, en mains propres, au service des votations et élections (même adresse), accompagnées de *la signature de 25 électeurs au moins*, ayant le droit de vote en matière communale au plus tard le *lundi 16 décembre 2013, avant midi.*

**APA 38545**/Gerofinance-Dunand SA/—/Construction d'un local préfabriqué sur dalle/—/4B, 4A/6556, 6557, 6559/15/Versoix, 48 à 58, ch. Ami-Argand/PPE Versoix PAT IV et V

**105684**/Commune de Versoix/Venturi, A., ing. pour Urbaplan/Réaménagements routiers et des espaces publics/—/Chemin de fer, 4B, dév. 4A/6047, 6301, 6321/20, 21, 24/Versoix, av. Adrien-Lachenal/Commune de Versoix

**6684**/Fondation pour les terrains industriels de Genève/ Grenier, D., arch. /Démolition de trois habitations/—/5, dév. ind. art./4307, 4482, 4483, 6822/30/Versoix, 280-282, rte des Fayards. 401, rte de Lausanne/

**7097**/Abel Immobilier Concept/Leopizzi, B., arch./Démolition d'une villa individuelle/—/—/5/6542/25/Versoix, 31, rte de Saint-Loup/

**DIME** Versoix - avenue Adrien-Lachenal No 3917 du 9 juillet 2013 en relation avec la DD No 105684 du DU Circulation Mesures de chantiers de moins de 60 jours : Chemin Vandelle 8 et route de St-Loup 79

### FAO 82 du 18 octobre 2013

**106286**/DIME - DGNP/—/Installation de panneaux d'information thématique/—/—/BF/17, 408/28, 50, 51/Collex-Bossy, Versoix, rte du Pont-de-Bossy, ch. du Bois-Collioud/Etat de Genève

### FAO 81 15 octobre 2013

**APA 38584** / Selba SA/ Mattana, E., arch. c/o E. Mattana Sàrl/Transformations et aménagements intérieurs de locaux artisanaux/—/5, ind. art./7159/31/Versoix, 243, rte des Fayards/ Swiss Land States SA

### FAO 81 du 15 octobre 2013

**DU** Procédure d'opposition au projet de loi No 11289 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Versoix / route de Suisse, chemin des Graviers : **Création d'une zone de développement 4A et d'une zone de**

**développement 4A protégée Plan No 29818-541** Pendant un délai de 30 jours à compter de la première publication soit jusqu'au **31 octobre 2013**,

**FAO 80 du 11 octobre 2013 :**

**Arrêté constatant l'aboutissement du référendum** contre la délibération du conseil municipal de la commune de Versoix, du 24 juin 2013, approuvant le plan localisé de quartier no 29369-511, version du 18 septembre 2012 sis sur la commune de Versoix entre l'avenue Adrien-Lachenal et le chemin Louis-Dégallier

Arrête

1. Les listes de signatures ont été déposées dans le délai légal prescrit.  
2. La vérification des signatures déposées à l'appui de la demande de référendum contre la délibération du Conseil municipal de la commune de Versoix, du 24 juin 2013, approuvant le plan localisé de quartier No 29369-511, version du 18 septembre 2012 sis sur la commune de Versoix entre l'avenue Adrien-Lachenal et le chemin Louis-Dégallier a donné les résultats suivants:

- nombre de signatures annoncées par les déposants 1766
- nombre de signatures contrôlées :1073
- nombre de signatures exigées : 1000
- nombre de  
signatures validées : 1011

3. Le nombre de signatures exigé par la constitution pour faire aboutir le référendum est atteint.

4. Le délai de recours à la chambre administrative de la Cour de justice est de 6 jours; il court dès le lendemain de la publication du présent arrêté dans la FAO.

**FAO 79 du 8 octobre 2013**

**APA 38579** /Société immobilière de Versoix lettre E/—/Rénovation d'un appartement au 1er étage/9 LDTR/4B, 4A/5144/20/Versoix, 16, av. Théodore-Vernes/ Société immobilière de Versoix lettre E

**105868** /Club Nautique de Versoix/Vial, B., arch. c/o MVT Architectes SA/ Réfection d'une buvette, remplacement de la couverture en terrasse, modification des accès, rampe et lift d'escalier/—/ Verd., hors zone/6635, 6885/10/Versoix, 35, ch. des Graviers/ Etat de Genève

**105314** / Rieben, P.-A., arch./Aménagement d'un hangar en locaux de vente, de transformation et de stockage/— /Agr./311/3/Versoix, 10, rte de la Branvaude.

**FAO n° 78 du 4 octobre 2013**

**APA 38307**/ Régie Moser Vernet et Cie/—/Réfection complète d'un appartement à l'entresol/ 9 LDTR/5, dév. 4A/ 5448/9/ Versoix, 52, Grand- Montfleury/

**DIME Enquête publique No 3961 Commune de Versoix/Chemin Huber-Saladin/Chemin des Graviers/Chemin du Vieux-Port/Chemin Isaac-Machard**

**Objet: stationnement** Actuellement, le site du port Choiseul se caractérise par des accès multiples depuis la route de Suisse, c'est-à-dire les chemins Huber-Saladin, des Graviers, Isaac-Machard et du Vieux-Port. A ces chemins s'ajoutent deux accès entrant et sortant à la place Bordier et un depuis le parking sis entre la route de Suisse et le chemin Huber-Saladin, tous directement connectés à la route de Suisse.

Ce secteur comprend une offre de stationnement automobile d'environ 300 places à usage public et 330 places durant la période estivale. Cette offre est totalement gratuite et presque entièrement de longue durée.

La parcelle No 5462, appartenant à l'Etat de Genève, sise au chemin des Graviers, permet le stationnement des voitures automobiles pour une durée maximale de 15 heures et l'hivernage des bateaux du 31 octobre au 15 mai.

Il a été clairement constaté une saturation généralisée des places pour voitures dans le secteur avec une demande estivale estimée à environ 400 places.

Dès lors, par son courrier du 16 juillet 2013, la commune de Versoix nous demande de réglementer le stationnement, dans le secteur du port Choiseul, au moyen d'horodateur, afin de permettre une meilleure rotation des véhicules et ainsi inciter les automobilistes à utiliser les transports en commun à proximité.

Il convient, dès lors, de réglementer le parcage des véhicules, contre paiement, à l'aide d'horodateur, selon le règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière (RaLCR) H1.05.01. sur l'ensemble des places sises sur les chemins Huber-Saladin, des Graviers, Isaac-Machard et du Vieux-Port ainsi que sur les parkings de la place Bordier et celui situé entre la route de Suisse et le chemin Huber-Saladin.

Le parking, sis sur la parcelle No 5461, sera aussi réglementé contre paiement à l'aide d'horodateur et autorisera l'hivernage des bateaux du 31 octobre au 15 mai. En conséquence, le parking pour bateaux actuellement sur la parcelle No 5461 sera déplacé sur la parcelle No 5462.

La DGM invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, les propositions ou les observations relatives aux projets susmentionnés.

Les dossiers relatifs aux projets susmentionnés peuvent être consultés durant 30 jours à compter de la présente publication à: Direction générale de la mobilité (DGM), 4, chemin des Olliquettes, 1213 Petit-Lancy, case postale 271, 1211 Genève 8, tél 022 546 78 00, *sur rendez-vous* du lundi au vendredi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h, ou à la mairie de la commune de site. Pour la Ville de Genève, service de la mobilité au 25, rue du Stand, 1204 Genève du lundi au vendredi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30. La conseillère d'Etat: Michèle KÜNZLER.

#### **FAO 77 du 1er octobre 2013**

**DU Procédure d'opposition** au projet de loi No 11289 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Versoix / route de Suisse, chemin des Gravieres. **Création d'une zone de développement 4A et d'une zone de développement 4A protégée Plan No 29818-541** Pendant un délai de 30 jours à compter de la première publication soit jusqu'au **31 octobre 2013**,

#### **FAO 76 du 27 septembre 2013**

**106230** / /Burford, M., arch. c/o Archimade/ Réhabilitation et agrandissement de la maison /BF/66/46/Versoix, 21, ch. de La-Loutre/